

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA D.

Report de l'âge de la retraite à 64 ans et allongement accéléré de la durée de cotisation sont des mesures injustifiées : le rapport du COR l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière. Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes. Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses. La FSU, et l'ensemble des organisations syndicales, ont rappelé lors de la l'audience avec Mme la préfète que d'autres solutions sont possibles ! La FSU a participé activement à la réussite de la 1ère journée du 19 janvier, dans les Landes comme sur tout le territoire, contre le projet de réforme des retraites. La FSU est déterminée et sera force vive pour la manifestation du 31 janvier pour faire reculer le gouvernement !

Autre combat de la FSU : les négociations sur les augmentations de rémunérations que le ministère persiste à appeler revalorisation ont commencé. Les chiffres confirment la tromperie de la promesse d'E.Macron : il n'y aurait pas une augmentation de 10% pour tous les personnels sans contreparties, 10% qui n'auraient même pas suffi pour compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. La FSU des landes a organisé un rassemblement devant la DSDEN le 17 janvier et vous a porté lors de l'audience les revendications salariales nécessaires ; c'est avant tout une reconnaissance des personnels, de leurs travail, de leur investissement quotidien, dans des missions de service public, pour l'intérêt général. Il est nécessaire de rétablir l'image aujourd'hui dégradée des carrières de la Fonction publique, et cela passe par la revalorisation salariale. Nous vous rappelons Monsieur le DASEN que pour résorber le décrochage des rémunérations entre la FP et le privé, il manque 70 pts d'indice sur l'ensemble des grilles indiciaires. Au lieu de cela, c'est à coup d'indemnités que le ministère prétend opérer une revalorisation dite inédite: en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, ce choix est une véritable provocation !

Lors de cette audience du 17 janvier, nous vous avons rappelé également notre opposition au projet de réforme des lycées professionnels : nous voyons mal en quoi le renforcement de l'alternance et la baisse de l'enseignement général permettraient de répondre aux besoins de main d'oeuvre nécessaire à la transition écologique. La FSU a d'autres solutions pour former une jeunesse, apte à s'adapter aux transformations du monde du travail.

La FSU rappelle son opposition à toute volonté de primarisation du 2nd degré, à toute fusion des corps des personnels du 1er et du 2nd degré. Par ailleurs, l'annonce du financement de ces heures par la disparition de l'enseignement de la technologie en classe de 6ème révèle la poursuite d'une politique obnubilée par des logiques purement comptables et inadaptées à la logique de service public d'éducation. En difficulté pour recruter des profs de maths ? On

enlève les maths du tronc commun en Première en 2019. En difficulté pour recruter des profs de technologie ? On retire la technologie en 6ème... La FSU rappelle que la technologie a toute sa place dans la construction d'une culture commune.

Dans les Landes, la stabilité des effectifs mise en avant au CSA académique débouche sur la perte sèche de 11 ETP avec une augmentation des HSA ! Ce constat va peser lourd sur les conditions de travail.

En collège, on constate une perte de 8 divisions alors que les effectifs continuent d'augmenter avec 70 élèves de plus à scolariser à la rentrée prochaine en classe ordinaire. De nombreux collèges sont concernés par des effectifs trop importants qui permettent difficilement, voire pas du tout, d'inclure les élèves relevant d'ULIS. Le taux d'encadrement passe de 25,17 élèves/division à 25,55 élèves/division : vu que nous sommes un des pays de l'OCDE avec le plus fort taux d'élèves/classe, au lieu d'en profiter pour baisser un peu les effectifs par classe, le gouvernement continue de les gonfler...La FSU rappelle son mandat d'effectifs limités à 24 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire pour que l'aide aux élèves puisse se faire dans la classe tout au long de la scolarité au collège.

Les divisions ULIS, elles, dépassent à nouveau largement le seuil des 10 élèves prévus par les textes et définis par le livret du CSA, avec cette année encore une dégradation du taux d'encadrement.

Concernant les 2 heures en plus de sport (encadrés par des animateurs), il devait normalement y avoir une phase d'expérimentation, puis un bilan et enfin une généralisation si le bilan était positif. La phase d'expérimentation est à peine commencée, avec beaucoup de retard et de difficultés de mise en œuvre, il n'y a pas de bilan effectué et pourtant on annonce la généralisation à la rentrée : c'est de la communication avant tout. La FSU revendique 4 heures d'EPS pour tous fait par des personnels formés...c'est à dire des enseignant.es d'EPS !

En lycée, les moyens sont insuffisants et engendrent des tensions entre les équipes lors des répartitions. Il faut souvent choisir entre l'ouverture d'une spécialité ou le dédoublement d'une autre, sacrifier l'AP pour l'ouverture d'une option -ou l'inverse- alors qu'en parallèle les dotations ont tendance à diminuer. On est loin du discours ministériel sur une Réforme du Lycée ouvrant le champ des possibles pour les élèves. Concernant les effectifs, la déperdition de plus de 200 élèves entre la seconde et la première continue d'interroger alors que les effectifs du lycée pro ou des CAP, eux n'augmentent pas. Où sont ces élèves ? Que sont-ils devenus ? Cette fuite d'élèves bénéficierait-elle à l'apprentissage qui alimente déjà une concurrence importante avec les BTS du département ?

Le recrutement en apprentissage des élèves de BTS1 pose de réelles problématiques de financement. Alors que ces élèves disparaissent des effectifs en BTS2, ils n'ont pourtant pas disparu des classes. Ce taux d'évaporation dans les dotations met les personnels en difficulté qui doivent accueillir ces élèves sans les moyens nécessaires, c'est particulièrement le cas au lycée de Borda.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour la délégation FSU : Damien Masson, Marlène Bordessoules, Yan Negui et Nicolas Fayemendy

